

Le Grain d'Sel est un journal d'information collaboratif destiné aux habitants de l'île-de-Ré. L'objectif est de partager l'information et d'initier réflexions et échanges. **Une idée de sujet ? Contactez la rédaction par courrier ou par mail : [associationlegraindesel@gmail.com](mailto:associationlegraindesel@gmail.com)**  
**Pour aller plus loin... la version web, contenant le sondage, sera disponible autour du 20 avril : [journal-graindesel.fr](http://journal-graindesel.fr)**



## PAROLE DE CHIEN

### J'ai dix ans

Ma maîtresse est très agacée lorsque quelqu'un lui demande : « il a quel âge le chien ? » car à chaque fois qu'elle répond : « il a dix ans », les curieux ne peuvent pas s'empêcher de rajouter un commentaire du genre : « ah oui, le pauvre, ça se voit, il a du mal à marcher » ou alors « dix ans, c'est déjà bien pour un chien de cette race » comme si j'étais en sursis ou au bord du précipice ! À ce moment, je leur enverrais bien un coup de patte au derrière pour leur prouver que j'ai encore de la ressource. Quant aux septuagénaires (soit le même âge que moi !) qui me traitent de « vieux pépère » je leur rappellerais bien la date de leur première communion si j'avais la parole ! D'un autre côté, vieillir à ses avantages ; ma maîtresse ne me crie plus dessus lorsque je désobéis (elle croit que je suis sourd) ; on ne m'envoie plus chercher la « baballe » quinze fois d'affilée ; les enfants ne m'embêtent plus (leurs parents me croyant trop âgé pour jouer) ; les jeunes chiens me saluent avec respect et j'ai droit à quelques friandises supplémentaires. Et surtout, je ne finirai pas au chenil pour vieux car ma maîtresse m'aime trop pour me laisser... enfin, c'est ce qu'elle dit !



## TOURISTE CHERCHE PARKING...

**L'aménagement de la pointe du Phare se termine. Enfin ! Pendant les vacances de février, la situation des automobilistes en direction du Canot de Sauvetage était digne d'une mauvaise histoire belge. En effet, ces derniers étaient invités à se rendre au Phare par cette route qui se termine en « cul de sac » avec un feu clignotant en alternance interminable, des véhicules garés partout et dans tous les sens, des camping-cars pris au piège et ne pouvant pas faire demi-tour et aucun panneau pour indiquer aux touristes perdus sur le chemin du Sémaphore « c'est où le Phare ? ». Une lueur d'espoir est apparue lorsqu'un « parking provisoire » fut ouvert par la commune. Manque de chance, ce terrain appartient au département qui ne voulut rien savoir et demanda illico à fermer l'entrée avec de grosses pierres. Et oui, « l'État a ses raisons que la raison ignore... ». En tout cas, cela fera des anecdotes à raconter pour ceux qui se sont fait piéger. Pas sûr qu'ils en garderont un bon souvenir. L.B**



## ILS LE DISENT... le télétravail est un moyen pertinent pour favoriser la présence d'actifs dans les espaces ruraux. Est-il une solution pour l'île de ré ?

**Votre avis nous intéresse, nous publierons vos réponses dans le prochain journal.**

- 1 - Comment favoriser le télétravail ?** ① Créer des espaces de co-working ② Optimiser les débits de connexion internet ③ Inscrire le télétravail dans les politiques publiques de développement durable
- 2 - Quels avantages pour la communauté ?** ① Réduire l'empreinte carbone ② Repeupler les zones rurales ③ Impliquer les actifs dans des réseaux locaux pour dynamiser leur territoire.
- 3 - Quels avantages pour l'entreprise ?** ① Améliorer la productivité ② Réduire l'absentéisme ③ Améliorer la fidélisation des salariés
- 4 - Quels avantages pour vous ?** ① Réaliser des économies de carburant ou de garde d'enfant ② Éviter les temps de transports ③ Gagner une qualité de vie au travail

**Pour répondre à ces questions : 3 possibilités : 1-mail : [associationlegraindesel@gmail.com](mailto:associationlegraindesel@gmail.com), 2-courrier : boîte aux lettres de l'asso et 3-web : il suffit de se connecter sur le site internet du journal : [www.journal-graindesel.fr](http://www.journal-graindesel.fr)**



## LES ODEURS DE PRINTEMPS DE MON ENFANCE

**Dans les années 50, la vie dans les villages de la commune était différente d'aujourd'hui.**

**Les maisons étaient presque toutes occupées, les familles vivaient principalement de la terre et de la mer. Une vie modeste et rude se déroulait au rythme des saisons, accompagnée de senteurs disparues pour la plupart.**

**Le printemps, c'était la période de la seiche. On était averti de leur arrivée (comme aujourd'hui) par le coassement des grenouilles – on disait que la seiche « montait ». On sentait alors soit l'odeur typique du sôt - prononcer sott' - (blanc de seiche) grillé, soit le parfum agréable du ragoût de seiche avec les premières pommes de terre.**

**L'odeur du foin coupé, puis séché et entassé en mulons (petites meules) dans les champs ou sur les « bosses » (bandes de terre entre les marais) parfumait délicatement l'air.**

**Je me souviens aussi des odeurs des poissons fraîchement pêchés, du petit matériel de pêche mis à sécher, comme le « treilla » (petit filet tenu avec 2 manches en bois), et la « gourbeuille » (panier en osier à bretelles) ainsi que celle des filets accrochés aux murs dans les venelles. J'ai vécu des pêches miraculeuses dans les écluses où il y avait des tonnes de meilles (mulets). Un des pêcheurs allait vite chercher du renfort ; des hommes conduisaient des charrettes tirées par des bœufs pour transporter les poissons à terre. Ceux-ci étaient déversés dans une cour de ferme en attendant l'arrivée du marchand de poisson. Vous imaginez cette odeur forte et persistante des meilles. WGI**



## LE COIN PHILO

### Qu'est-ce qui vous surprend dans l'humanité ?

Connaissez-vous cette pensée du Dalai Lama ?

Et vous, qu'elle aurait été votre réponse ?

« Les Hommes. Parce qu'ils perdent la santé pour accumuler de l'argent, ensuite ils perdent de l'argent pour retrouver la santé et, à penser anxieusement au futur, ils oublient le présent de telle sorte qu'ils finissent par ne vivre ni le présent, ni le futur. Ils vivent comme s'ils n'allaient jamais mourir et meurent comme s'ils n'avaient jamais vécu ».

Et si nous remplacions le pronom personnel « ils » par « je »... Cela vous interpelle ?

Alors, chers lecteurs, n'oubliez pas le présent, vivez-le pleinement en savourant ce merveilleux coin de paradis rétais qui nous est offert.

Ayez conscience de ce court passage terrestre et vivez les choses qui vous arrivent de la façon la plus positive qui soit ! **L'étudiante.**



## RALENTIS !

À partir du premier juillet, tout le monde à 80 km /h ! Avec toutes les zones à 30 km/h qui fleurissent aux abords des villages, je ne saurais trop vous conseiller, amis de la vitesse et des belles voitures, de troquer votre Porsche Cayenne, Audi A5 et autre Mercedes classe S contre une Twingo ou Méhari, dont la cote risque de grimper. Au fait, quand obligera-t-on ceux qui se traînent sur la route à 40 km/h à appuyer sur le champignon pour ne pas énerver les poursuivants parfois obligés de prendre des risques pour les doubler ? Et là, je ne parle même pas des camping-cars qui roulent au ralenti en regardant le paysage, comme s'ils étaient en visite dans une réserve animalière... Comme d'habitude, il y aura les pour et les contre et chacun aura « l'argument qui tue » enfin, façon de parler puisque le but est justement de diminuer le nombre de tués sur les routes. Au final, c'est l'automobiliste qui est visé mais rien sur l'état des routes, les carrefours dangereux, l'obligation de visite médicale à partir d'un certain âge (ou d'un âge certain), le transport alternatif en milieu rural. Si l'on additionne toutes les interdictions, au volant : on roule doucement, on ne parle pas, on ne téléphone pas, on ne boit pas, on ne se drogue pas, on respecte les priorités, on est courtois avec les autres... Une seule de ces qualités vous fait défaut ? Alors prenez un chauffeur ou marchez ! **LB**

**Jeune, ancien ? Vous connaissez quelqu'un dont le parcours est lié à la mémoire ou à la vie du village ?  
N'hésitez pas à nous suggérer des noms, nous nous ferons un plaisir d'en dresser le portrait.**

Contactez la rédaction : [associationlegraindesel@gmail.com](mailto:associationlegraindesel@gmail.com)

# STÉPHANE, UNE VIE ACCOMPLIE

## Portrait de Stéphane Bazin



**Stéphane Bazin est né le 20 septembre 1963 à la Rochelle. Fils de Carmen Torregrossa et de Jean-Paul Bazin, originaire de Loix.**

Après le décès de ses parents, il n'a que sept ans lorsqu'il est recueilli par sa grand-mère paternelle, Marguerite Bazin, femme au caractère bien trempé, qui tient l'épicerie SPAR rue de Lavaud, à Loix. Stéphane fréquentera le collège de Saint-Martin jusqu'à ses seize ans, puis choisira d'entrer dans la vie active en travaillant chez des ostréiculteurs de Loix, Gilles Cantin et Gérard Mercier. Après un an de service militaire à Albi comme parachutiste, il revient sur l'île et reprend son travail ostréicole. Une opportunité se présente en 1989 et il entre à l'ONF (Office National des Forêts) comme ouvrier forestier. L'année suivante, il épouse Sophie Mercier, une Villageoise, avec qui il aura une fille Cindy, en 1993. La famille s'installe en location au Chabot, chez Philippe Loizeau, puis, rue du Chirron, chez Jeanne Wachter. En 1999, il emménage au Gillieux dans une maison qu'il a fait construire et où il vit toujours.

Stéphane travaille à l'ONF depuis bientôt trente ans. Au départ, ils étaient trois : deux ouvriers et un responsable pour couvrir tout le territoire de l'île de Ré. Depuis sept ans, après le départ de son collègue Marc Pajot, ils ne sont plus que deux, lui et son responsable. Une entreprise privée, celle de Loïc Le Bondé, travaille pour eux en sous-traitance. L'ONF intervient sur sept communes, celles qui ont des forêts et des dunes domaniales. Loix, Saint Martin et la Flotte ne font pas partie de leur domaine d'intervention.

Lorsqu'il a débuté, le travail de Stéphane était surtout axé sur les plantations : pins maritimes, pins parasols, chênes verts. Il fallait développer le domaine forestier derrière les dunes. Le travail en forêt, c'est aussi des aménagements : parkings à vélo, tables de pique-nique, chemins en caillebotis pour accéder aux plages, pose de ganivelles. L'ONF intervient aussi directement sur la dune. Le travail de Stéphane

consiste alors à planter des oyats, installer des panneaux de signalisation, poser des branches sur les « ventouses » (une ventouse est un trou formé par le tourbillonnement du vent). Lorsque le passage des estivants sur la dune est trop important, il faut faire appel à des pelles mécaniques pour fermer des accès afin d'éviter le creusement des dunes. Ainsi, à Couny, on est passé de sept à quatre passages pour éviter les dégradations.

En dehors de son travail, Stéphane est un fervent supporter du Stade Rochelais dont il suit tous les matchs. C'est aussi un amateur de champignons qu'il va chercher jusqu'en Dordogne (cèpes et chanterelles). Sur l'île, il cueille les argouanes (ou pleurotes du panicaut), les patelles (qui ressemblent à des morilles), les lactaires délicieux et les souchettes de peuplier. À la question : où les trouves-tu ? Pas de réponse bien sûr, le cueilleur garde ses coins secrets ! De toute façon, le territoire étant peu étendu, il s'agit surtout d'arriver le premier.

Autre plaisir, retrouver les copains à l'aire de loisirs pour disputer une partie de pétanque, mais attention, mauvais joueur s'abstenir ! Ici, on joue la gagne en toute décontraction... **L.B**





## Y A T-IL TROP DE RESIDENCES SECONDAIRES ?

Vaste débat lorsque l'on sait que le résiduel constructible de l'île est limité et que l'on n'a toujours pas trouvé de solution pérenne pour loger les jeunes et éviter qu'ils ne partent sur le continent. Bien sûr, on construit des logements sociaux, mais dans vingt ans, lorsque cette population aura vieilli, que fera-t-on pour la nouvelle génération ? Au nom de la sacro-sainte « loi du marché », les terrains se vendent à prix d'or. Les habitations traditionnelles, très prisées par une clientèle aisée, se transforment peu à peu en résidences secondaires de luxe. Et la « peopolisation » de l'île ne risque pas d'inverser la tendance ! Le travail sur l'île étant peu rémunérateur, les jeunes ne pourront jamais être propriétaires vu l'indécence du prix au mètre carré. Soit, mais il faudra alors expliquer aux générations futures que par souci de rentabilité, on n'a rien fait pour eux. C'est un choix qui appartient à chacun, mais qu'il faudra assumer. **LB**



## LE COIN DU JARDINIER

C'est parti ! On soigne ses semis de tomates qui seront mis en place dès la mi-mai. C'est le bon moment également pour les courgettes, poivrons, aubergines, melons, concombres, cornichons. Enrichir les trous de plantation de compost et arrosez copieusement. En juin, récoltez les pommes de terre précoces et consommez-les rapidement. Et n'oubliez pas, on ne mélange pas les radis avec les choux, les tomates avec les courgettes, les concombres avec les melons. Quant aux pesticides, bannissez-les de votre jardin et arrachez l'herbe à la main. **Courgette**



### Le Cycliste aime bien... ...la « nouvelle » digue de la côte Sauvage



Même si elle lui est interdite à vélo, le Cycliste est ravi d'avoir retrouvé sa promenade favorite, celle qui lui a fait aimer Saint-Clément il y a bien des années. Après des mois et des mois de travaux, il peut à nouveau flâner (à pied évidemment !) sur la digue flambant neuve de la côte Sauvage. Un peu sceptique au départ, le Cycliste reconnaît que le travail accompli est remarquable. Deux kilomètres au grand air, avec le cri des mouettes et les vagues en fond sonore. Peu d'endroits sur l'île peuvent rivaliser. Seul bémol : il semblerait que cette digue soit aussi devenue le lieu de promenade favori des chiens du village. Mais bon, chacun a droit à son bol d'air !

### Le Cycliste n'aime pas... ...le rond-point du Gillieux



Ou plutôt l'absence de rond-point. Bien que ce genre d'aménagement ne fasse pas toujours l'unanimité, s'il y a un endroit dans l'île de Ré où il en faudrait un, c'est bien là ! Question de sécurité. Trois routes se croisent à cet endroit (sans compter la piste cyclable) et la catastrophe est frôlée chaque jour. Fort heureusement, les automobilistes un peu désemparés par la configuration des lieux, réduisent l'allure.

L'accès au nouveau « quartier » du phare, avec ses « merveilleux » pavés et ses « somptueux » murs de clos (imitations ratées des clos d'antan) aurait mérité que l'on se penche sur le problème. Car, depuis qu'il fait du vélo à Saint-Clément, le Cycliste entend parler de l'aménagement de ce rond-point. Alors rêvons un peu ! Rendez-vous pour le bicentenaire de la commune en... 2074 ? Mais d'ici là, combien d'accidents ?

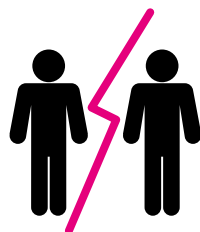




## LA NAVETTE MARITIME

**C'est officiel, en 2018 vous pourrez effectuer le trajet La Rochelle-Saint Martin en bateau. Plus besoin de la voiture. Le bateau, affrété par la société des Croisières Inter-Îles, transportera jusqu'à 100 passagers et 30 vélos à raison de deux traversées par jour en moyenne-saison et trois ou quatre en juillet/août. La durée du voyage sera d'une heure maximum. L'intention est louable, mais les tarifs proposés risquent de décourager quelque peu le quidam. En effet, pour une famille de 4 personnes (dont deux adultes et deux adolescents) et avec 4 vélos, il vous en coûtera... 102 euros (aller/retour). Quand on sait que le prix du passage d'une auto sur le pont en pleine saison est de seize euros et de deux euros pour un cycliste... Si vous êtes un couple arrivant par le train, il vous faudra prendre le bus pour rejoindre l'embarquement à la médiathèque de La Rochelle (environ un quart d'heure), faire la traversée en navette (une heure) tout cela bien sûr en supposant que le départ du bus et de la navette correspondent à votre heure d'arrivée en gare, ce qui paraît peu probable. Une fois à Saint-Martin, vous devrez prendre une nouvelle fois un bus pour atteindre votre destination finale. Soit 45 euros pour deux adultes plus le prix des bus plus deux bonnes heures de voyage et d'attente. Combien coûte un taxi au départ de la gare de la Rochelle qui vous emmène à Saint-Clément en cinquante minutes ? Bon, soyons positifs et espérons que ces « inconvénients » seront corrigés, sinon la navette maritime risque de faire... « Plouf ! » Matesi**

## UNE LIGNE NOUS SÉPARE



Lorsque je demande à l'ami Jean-Pierre, qui habite Rivedoux, pourquoi il ne vient pas me voir, il me répond : « je ne vais jamais à Saint-Clément, pas plus qu'aux Portes ni qu'à Ars d'ailleurs, quant à Loix... ». Y aurait-il une ligne Maginot invisible, mais néanmoins infranchissable aux environs de la Couarde ou du Bois Plage ? Rien n'est moins sûr si l'on considère qu'en fait je ne vais jamais à Sainte-Marie ou La Noue et que Rivedoux n'est qu'un passage obligé pour me rendre sur le continent. Le Phare et les plages de la Conche attirent des milliers de touristes chaque été, mais les sudistes nous boudent. Peut-être les nordistes ont-ils plus l'âme îlienne et que ce semblant d'autarcie finalement nous arrange, contrairement aux sudistes qui semblent plus attirés par les lumières de la Rochelle que par le calme et la beauté de la réserve naturelle de Lilleau des Niges. Mais je m'égare, pas de généralités ! Au fait Jean-Pierre si, quelques siècles en arrière, Ré était divisée en 3 îles, sache que depuis, ils ont construit une route et que tu n'es pas obligé de nager pour venir... **L.B**



## ALLO, DOCTEUR PC !...

Après un BTS informatique et une première expérience professionnelle dans un tout autre domaine à la réserve naturelle de Lilleau des Niges, Christophe Penot crée son entreprise d'informatique à Saint-Clément en 2001. Au départ, il intervient à domicile tant chez les professionnels que les particuliers. En 2014, il ouvre sa boutique au 3, rue du Clocher, derrière la boulangerie. Depuis, l'échoppe est ouverte tous les matins du mardi au samedi de 10h à 12h30. L'après-midi étant réservé aux dépannages à domicile. Son enseigne « multiservices-informatique » est explicite quant aux prestations proposées. Vous pouvez acheter du matériel (PC, MAC, imprimantes) avec un vrai conseil de professionnel qui orientera votre achat en fonction de vos besoins. Vous trouverez également des consommables : cartouche d'encre, petit matériel. Mais aussi, bien sûr, un vrai service de dépannage. Les « bobos » les plus répandus ? Les virus, l'envahissement des logiciels publicitaires, la chute du PC, l'écran cassé... Allo, docteur PC ! La boutique est fréquentée par une clientèle provenant de tout le nord du canton et lui-même se déplace dans toute l'île pour ses interventions. À l'heure du tout numérique, un professionnel compétent dans notre commune est un atout (ils sont peu sur l'île de Ré), alors n'hésitez pas à le visiter et à lui demander conseil car c'est, en plus, un garçon d'une extrême gentillesse. **LB**



## LES CLAUSES ABUSIVES DANS LES CONTRATS



## RESPECTONS NOS PLAGES

**Doit-on mettre des pancartes sur chaque mètre carré de plage pour rappeler à nos concitoyens les règles élémentaires de savoir-vivre ? Sans compter les déchets apportés par les marées sur le rivage, nos plages sont jonchées de débris en**

**tout genre et ne parlons pas des abords derrière les dunes et un peu « à l'abri ». Tout le monde fait le même constat, mais pas de solution miracle sauf à faire appel au civisme de chacun. Le plus grave, le piétinement sur les dunes créant des passages sauvages et fragilisant la protection. Grimper sur la dune s'apparente à un acte de vandalisme. Combien de touristes le savent ? Beaucoup de prospectus et autres catalogues sont distribués aux vacanciers pour les informer sur les activités et loisirs mis à leur disposition. Un encart leur rappelant la fragilité du milieu qui les entoure et quelques règles de bonne conduite ne serait pas du luxe ! Tam-Tam**

Le code de la consommation réglemente les rapports entre professionnels et particuliers (consommateurs non professionnels). Est considérée comme abusive une clause qui créerait un déséquilibre au détriment du consommateur entre les droits et obligations des parties. Deux types de clauses, celles manifestement abusives (ou clauses interdites) et celles présumées abusives et dans ce cas, il appartient au professionnel de faire la preuve du caractère non abusif de la clause. On peut trouver des clauses abusives dans tout type de contrat, l'appréciation se fera au moment de la formation du contrat. La sanction est radicale puisque la clause est réputée non écrite. Comment reconnaître une clause abusive ? Par exemple, lorsque le professionnel vous oblige à payer des dommages et intérêts en cas de non-exécution du contrat de votre fait et qu'il s'exonère de cette obligation si la non-exécution lui incombe.

Matesi

## RÉPONSES AU QUIZZ : Parlez vous internet ?

**Dans le dernier numéro, la rédaction vous a proposé un petit quizz. Les bonnes réponses sont :**

**question 1 :** un réseau mondial d'ordinateurs connectés ; **question 2 :** effectivement pour se connecter à internet, il vous faut un modem ou une box, un abonnement FAI et une prise téléphonique ; **question 3 :** le débit d'une connexion internet correspond à la quantité d'information transmises entre internet et votre ordinateur ; **question 4 :** un navigateur.

En résumé, vous savez tous ce qu'est internet et comment s'y connecter. Vous maîtrisez parfaitement les bases, mais 70% de ceux qui ont répondu confondent le navigateur (logiciel qui vous permet de consulter vos pages préférées) avec un serveur web...

Un serveur web diffuse généralement des sites web, il peut contenir d'autres services associés comme l'envoi d'e-mails, du streaming, le transfert de fichiers par FTP, etc...

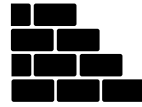
Si vous ne comprenez pas tout, je pense que Christophe Penot, pourra tout vous expliquer... Alors bonne route capitaines ! Emgé

➤ [version web du journal ! Retrouvez les commentaires liés à ce sujet.](#)



## MERCI LES RÉTAIS

Tout commence en 1972 et mes premières vacances à la Couarde, puis à Saint-Clément. J'avoue ne pas me souvenir de ce premier contact. Les étés suivants se passeront à Ars. Je découvre alors, même si je n'en ai pas encore conscience, des personnes qui marqueront définitivement mon esprit. Dédé Regreny, patron du bar de « la grange » que les clients appellent maintenant « les frères de la côte ». À l'époque, pas de restaurant, le bar ouvre le matin et, à l'apéro, Dédé nous raconte des histoires drôles, mais aussi l'époque où il naviguait avec les jours fastes de pêche abondante, les difficultés du métier et les malheurs ; comme son naufrage en mer où il a dû nager seul en plein hiver pour regagner la côte. Loulou Patureau vient vendre ses crevettes et Prosper Trocmé ses crabes et homards aux clients attendant patiemment au bar leur retour de pêche. Ensuite, Pierrot débarque avec ses palourdes et finit par consommer au comptoir les revenus de sa pêche avant de nous chanter « les trompettes de Jéricho ». De bons souvenirs également avec Henri, Jean-Marie et Fernand et les heures passées à se raconter des histoires plus ou moins vraies, mais qu'importe... impossible de ne pas évoquer Jean et Louissette Palvadeau. Jean est un ancien pêcheur taiseux et réservé et lorsqu'il vous accorde sa confiance, c'est un honneur qu'il vous fait. Louissette est une mémoire vivante qui vous raconte des anecdotes précieuses sur la vie d'antan. J'ai la chance depuis toutes ces années de connaître ces cassérons qui représentent pour moi l'âme rétaise. J'ai découvert ici des gens simples dans leur façon de vivre et sincères dans leurs sentiments. Merci... **L.B**



## LES ARTISANS RÉTAIS À VOTRE ÉCOUTE LES 21 ET 22 AVRIL !

Ils seront une vingtaine les 21 et 22 Avril 2018, salle du Godinand, à l'occasion du deuxième salon de l'habitat et de l'artisanat. Vous avez une toiture à refaire, une piscine à installer (pour ceux qui n'aiment pas l'eau de mer), une literie à changer, un mur en pierre à restaurer, vous souhaitez agrandir la maison (si le méchant PPRL vous le permet bien sûr), changer vos radiateurs « grille-pain », motoriser le portail, modifier la déco du salon, refaire le site internet un peu « vintage » de votre entreprise... Vous trouverez des réponses à toutes ces problématiques et à bien d'autres auprès des professionnels rétais qui ont accepté de participer à ce salon organisé au nord de l'île. Si vous passez à l'heure du déjeuner, impossible de ne pas succomber aux omelettes aux cèpes et aux girolles de Pierre Duret. Un torrificateur villageois vous proposera ses cafés sélectionnés dans différentes régions du monde. Pour le goûter, une gaufre ou une part de gâteau aux noix. On vous bichonne, je vous dis ! **LB**

## MAIS DÎTES... C'EST PAS TROP TRISTE ICI L'HIVER ?



Depuis que nous nous sommes installés sur Ré, les amis, la famille... tous nous ont posé, au moins une fois, cette question. Avec dans le regard un sentiment d'inquiétude. Ils ne savent pas le bonheur de se retrouver entre nous après la horde des estivants. Ils n'imaginent pas que, ce qui nous a décidé à vivre à l'année, c'est le côté sauvage préservé de l'île, ses plages, ses marais salants, ses oiseaux dont les espèces sont protégées, ses pistes cyclables... et la lumière ! Cette lumière si particulière qui donne envie de prendre un pinceau pour la poser sur une toile ! Et je ne parle même pas des amis, toujours là pour discuter un bout ou boire un apéro... Mais surtout, une promenade à vélo ou en rollers, parfois une sortie en catamaran, selon la marée... et puis retour au bureau. Mais ça, on se garde bien de leur dire ! **Michelle**



## 3 ASTUCES POUR LA CUISSON



## L'ÉCLUSE MOUFETTE

Moufette n'est pas au mieux. Malgré l'intervention quotidienne des éclusiers pour colmater les brèches ; la mer, impitoyable, se joue de leurs efforts et teste au quotidien leur détermination à sauvegarder ce morceau de patrimoine. Comme des bagnards exécutant leurs tâches répétitives sans état d'âme et avec une gestuelle de métronome, ils remontent le mur, pierre par pierre, inlassablement. L'ami Claude et ses copains tiendront-ils longtemps ce pari ? C'est possible, mais ils n'y arriveront pas seuls. Ils ont besoin d'aide. Depuis deux ans, qu'ils se battent contre les caprices de la mer, ils ont prouvé que c'est une histoire d'hommes qui se joue. Des hommes qui ont lancé un défi à la mer en décidant de sauver la dernière écluse de Saint-Clément. Alors, ne les laissez pas tomber, aidez-les... **Matesi**

[ecluse.moufette@gmail.com](mailto:ecluse.moufette@gmail.com)

**1) ÉVITER AU SAUCISSON ENTAMÉ DE SÉCHER**  
Une feuille de laitue bien verte, ou une rondelle de citron, placée sur la partie entamée du saucisson l'empêchera de sécher et de durcir.

**2) ÉVITER LES PROJECTIONS DE GRAISSE SUR LA PLAQUE DE CUISSON**

La cuisson à la poêle salit parfois beaucoup la plaque de cuisson, qui se retrouve constellée de projections de graisse. En ajoutant un peu de sel fin au fond de la poêle en début de cuisson, quel que soit le corps gras utilisé, on évitera ainsi les projections de graisse dans la cuisine.

**3) RÉCUPÉRER UNE SALADE FLÉTRIE**

Si la salade donne quelques signes de faiblesse, et qu'elle est ramollie, la faire tremper dans l'eau très chaude pendant une minute, puis dans de l'eau très froide pendant cinq à dix minutes. Le choc thermique lui redonnera de la vigueur et du croquant ! **HC**



## LES SURPRISES DU PPRL...

Le préfet a approuvé par arrêté le PPRL pour chaque commune et il semble qu'il y ait une lueur d'espoir pour Saint-Clément concernant la construction d'une vingtaine de logements sociaux. L'affaire se passe dans le secteur des Ouches, à la sortie du Gillieux qui est déjà le village le plus peuplé de Saint Clément. Ce secteur passe de zone rouge Rs3 à zone orange Os. Cette modification serait propice à l'implantation de logements dont la commune a tant besoin. Il faudra attendre l'ouverture à l'urbanisation de la parcelle, soit en modifiant le POS, soit dans le cadre du PLUI, avant de pouvoir déposer les permis de construire mais on n'en est pas encore là, même si l'État semble bien disposé à faciliter le maintien de la vie permanente à Saint-Clément. Rappelons que la possibilité d'ouverture à l'urbanisation de cette zone était déjà prévue dans le SCOT. Cette embellie ne doit pas nous faire oublier que le projet initial de logements sociaux, prévu au Moulin Rouge, semble « mis de côté » pour un bon moment. Mais soyons optimistes et regardons le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide... **LB**



Ce journal est diffusé gratuitement par voie électronique ou déposé dans votre boîte-aux-lettres. Si vous ne souhaitez pas le recevoir, contacter la rédaction : **Le Grain de Sel : 550, rue du Chaume, 17590. Saint-Clément-des-Baleines.**  
**Mail : [associationlegraindesel@gmail.com](mailto:associationlegraindesel@gmail.com).** Directrice de la publication : Lina Besnier. Rédacteurs en chef : Lina Besnier & Emgé.  
Rédacteurs : L'étudiante, WGI, LB., Courgette, Le Cycliste, Matesi, Tam-Tam, Emgé, Michelle, HC. Photos : Lina, Véronique, Claude, Gilles Troispoux. Relecture : C. Bréjat. Imprimeur : Exaprint. ISSN : 2553-5633. ©design : dezellecreation 2018.